

## ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL

Réunion en Mairie le mercredi 7 mars 2018.

### Déclaration de l'Association en début de réunion

Pourquoi cette demande de rencontre, Maire, élus du quartier et conseil de quartier ?

Constater que les objectifs de l'Association et du Conseil ne sont pas les mêmes.

Nécessité de faire prendre conscience aux élus en charge du quartier, qui résident assez loin du boulevard Fayol, des problèmes que rencontrent les habitants. Problèmes malheureusement rarement réglés, voir niés par Monsieur le Maire et cela malgré nos incessantes relances.

**Rappel :** Notre association s'est engagée à sa création à faire réaliser la déviation. Mais aussi à améliorer la vie dans le quartier, cela est écrit dans nos statuts. Certains parlent de la qualité de vie. On en est loin... Nous allons l'évoquer.

**A cette réunion chacun devra être à sa place. Nos questions et nos remarques s'adressent à Monsieur le Maire et au Conseiller Départemental.**

**Question à Monsieur le Conseiller départemental :**

- Où en est le dossier du contournement ? Vous vous devez en tant qu'élus de donner une information sur l'état du dossier, à la fois à notre association mais aussi aux habitants. De notre côté nous agissons et malheureusement nous constatons que nous ne sommes pas aidés au Conseil Départemental.
- Quid de l'étude ? Sur l'amélioration de la circulation sous la trémie de Fy, vous nous aviez annoncé, il y a quelques années, une étude cela dans le cadre de notre demande pour la réouverture de la bretelle de la gare.

**Questions à Monsieur le Maire :**

- Pourquoi les études de trafic sur tout le boulevard n'ont jamais été publiées ? Idem pour celles du bruit et de la pollution de l'air.

**Etat des chaussées, nuisances, incivilités et sécurité dans toutes les rues et sur le boulevard.**

- Herbes folles qui envahissent les trottoirs obligeant les piétons à marcher sur la chaussée, traitées en juillet lorsque pour certaines elles dépassent la hauteur de plus de 1m. Le seul traitement : le fauchage. C'est loin d'être le cas dans certains quartiers de la ville.

Vitesse excessive sur tout le boulevard, non respect de la limitation. Police municipale ? Invisible dans le quartier.

Rappel : Le pouvoir de police du Maire ?

Stationnement sur les trottoirs, jamais sanctionné.

Réponse du Maire souvent entendue << les gens viennent se plaindre que l'on verbalise trop >>.

Dépose du radar avant l'école, décision de Mr le Maire "technocratique" à notre AG du 9 février : Il ne sera pas réinstallé.

Nuisances liées à l'activité de salle des fêtes au boulodrome. Cette transformation s'est faite sans aucune concertation avec les habitants concernés. Des riverains sont venus narrer la situation au cours de l'AG de l'amicale de Fayol et à notre AG. A ce sujet nous constatons que la convention d'occupation d'usage temporaire du domaine public n'est pas conforme à la délégation du conseil municipal du 5 avril 2014. Suite à venir...

Accès au centre commercial. Contrairement à ce qu'à toujours affirmé Monsieur le Maire, une solution et des plans existent. La dangerosité de cet accès a été reprise dans la presse par un co-président du conseil de quartier.

**La presse que nous sollicitons régulièrement, fait état des points qui posent problèmes, sans que cela fasse bouger les choses.**

- **Urbanisme anarchique :**

(Nous parlons du quartier) Ex : rue des Perrières 4 constructions non terminées, aucun aménagement des trottoirs et des caniveaux. Chemin du Béal, scandaleux !! Trottoir devenu impraticable, malgré nos relances rien n'a été fait. Même situation à un endroit rue des Aubépines

Nous avons demandé lors de notre première rencontre après la création de l'Association, le 9 novembre 2009, qu'il y ait un projet d'urbanisme pour notre quartier. Le Maire avait pris une photocopie du document.

Sans suite 9 ans après. Je vous ferai part de la réflexion d'une personnalité de cette ville que l'on ne qualifiera pas d'opposante à la municipalité : A cette remarque : Y-a-t-il un pilote dans l'avion ? Sa réponse : Ya-t-il un plan de vol ?

**Le quotidien et la vie dans le quartier :**

- Des lampadaires accidentés, non remplacés.

Intervention auprès de Monsieur le Chef des services techniques à l'issue de notre réunion du 22 décembre pour que son service intervienne auprès d'ENEDIS pour que l'entreprise CEGELEC veuille bien libérer le trottoir et termine ses travaux rue des Perrières afin que les piétons puissent marcher sur le trottoir. Ces travaux remontent largement avant Oct. 2017. Le lendemain c'est-à-dire le jeudi 8, le problème a été réglé.

La propreté générale des trottoirs jamais nettoyés, des caniveaux obstrués etc....Et pourtant une balayeuse municipale descend le boulevard tous les jours. Venez- vous rendre compte de l'état de la propreté sur le boulevard et dans tout le quartier. Certainement, moins de fleurs, mais plus de propreté....

**Une réflexion :** Nous n'acceptons pas que les travaux de renouvellement des canalisations souterraines sur le boulevard soient portés au crédit et bénéfice de notre quartier qui avait un retard considérable. Comme si cela était un cadeau !! Tous

les quartiers font l'objet de travaux liés aux renouvellements des ouvrages anciens. Exemple actuel : Travaux rue V. Hugo dans le quartier de la Tardive.